

ATTESTATION



120054 - SARL A.D. IDEES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SARL A.D. IDEES

Pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 06/08/2014, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	287 655 €
Chiffre d'affaires	845 305 €
Résultat net comptable	-18 211 €

Fait à PINEUILH,
Le 05/04/2024.

Patrick VIDAL,
Expert-comptable.

Copies conformes à l'original



BILAN ACTIF



120054 - SARL A.D. IDEES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

ACTIF	Valeurs au 31/12/23		% de l'actif	Valeurs au 31/12/22		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes		
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles			44			37
Terrains						
Constructions	10 473	9 189		1 284	2 374	
Installations tech., matériel & outillages	208 436	130 371		78 065	56 418	
Autres immobilisations corporelles	109 708	63 698		46 009	37 529	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	25		25		25	
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	328 642	203 258		125 384	44	37
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours			26			26
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	75 355			75 355	69 189	
Avances et acomptes versés sur commandes	100			100	999	
Créances			13			27
Clients (3)	33 730			33 730	65 769	
Clients Factures à établir (3)						
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)	3 143			3 143	4 332	
Débiteurs divers (3)	670			670	646	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	38 882		14	38 882	16 628	6
Charges constatées d'avance (3)	10 392		4	10 392	9 442	4
TOTAL ACTIF CIRCULANT	162 271		56	162 271	167 005	63
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	490 913	203 258		287 655	100	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF



120054 - SARL A.D. IDEES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 15 000)	15 000	5	15 000	6
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		1		
Réserve légale	1 500		156	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	33 712	12	13 048	5
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-18 211	-6	22 007	8
SITUATION NETTE	32 001	11	50 212	19
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				

TOTAL CAPITAUX PROPRES

32 001 11 50 212 19

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques				
Provisions pour charges				

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	61 636	21	48 496	18
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	60 580	21	60 674	23
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	26 246	9	20 400	8
Fournisseurs	29 425	10	37 726	14
Fournisseurs, factures non parvenues				
Dettes fiscales et sociales	72 268	25	45 283	17
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	5 500	2	560	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				

TOTAL DETTES

255 654 89 213 139 81

Écarts de conversion passif

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL

287 655 100 263 351 100

(1) Dont à plus d'un an

38 938

24 134

(1) Dont à moins d'un an

190 470

189 005

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2024

SARL A.D.IDÉES au capital de **15 000 €**

dont le siège social se situe : **45 bis avenue du Président Herriot 33220 PINEUILH**

enregistrée au RCS de Libourne sous le numéro **539 273 748**

Les associés de la SARL A.D.IDEES se sont réunis en assemblée ordinaire annuelle au siège social. D'un commun accord, M. ARNAUD Dominique et Mme VECCHIET épouse ARNAUD Corinne, tous deux gérants, ont fixé, le 28 mai 2024, la date de l'assemblée générale ordinaire annuelle au 27 juin 2024 à 18H00.

M. ARNAUD Dominique préside la séance en sa qualité de gérant.

Sont présents les associés :

- Monsieur ARNAUD Dominique
- Madame VECCHIET épouse ARNAUD Corinne.

Les associés présents sont propriétaires de :

- Monsieur ARNAUD Dominique : propriétaire de 7 500 parts sociales,
- Madame VECCHIET épouse ARNAUD Corinne : propriétaire de 7 500 parts sociales,

soit un total de 15 000 parts sociales.

Monsieur le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux associés.

Monsieur le Président rappelle ensuite aux associés que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire annuelle est le suivant :

- 1) Lecture du rapport de gestion de la gérance de la SARL A.D.IDEES, sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2023.
- 2) Examen par les associés et approbation des comptes et du bilan de la SARL A.D.IDEES, et quitus de la gérance pour l'exercice écoulé,
- 3) Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2023 ;

DA GA

Le Président présente alors aux associés les comptes établis à la clôture de l'exercice, conformément aux dispositions statutaires. Il a établi l'inventaire actif et passif de la société à la clôture de l'exercice, le compte de résultat et le bilan de la société.

Le Président dépose ensuite sur le bureau de l'assemblée :

- Les comptes annuels, inventaire, compte de résultat et bilan de la société pour l'exercice clos le 31/12/2023,
- Son rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 31/12/2023,
- Le texte des résolutions proposées aux associés,
- La feuille de présence.

Le président précise qu'aucune convention relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce n'a été conclue.

Le Président rappelle ensuite que les comptes sociaux, le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, ainsi que le texte des résolutions proposées à l'assemblée, ont été envoyés aux associés plus de quinze jours avant la date de tenue de la présente assemblée, et que pendant ce même délai l'inventaire de la société a été tenu à leur disposition au siège social de la SARL A.D.IDEES.

Le Président fait ensuite lecture des différents rapports, et présente le texte des résolutions qu'il propose à l'assemblée générale, la discussion s'engage entre les associés, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION :

L'assemblée après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 31/12/2023 et pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour ledit exercice, les approuve dans leur totalité tels qu'ils lui ont été présentés et donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉOLUTION :

L'assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à -18 211 € euros de la manière suivante :

- -18 211 € au compte report à nouveau.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DA GA

TROISIEME RÉOLUTION :

Après une fin d'année difficile due à une météo très défavorable ne nous ayant pas permis de réaliser certains chantiers de création, l'objectif pour 2024 est de retrouver un résultat positif, en anticipant des épisodes météorologiques nuisant au bon fonctionnement de l'entreprise, par une organisation plus adaptée (modulation du temps de travail des salariés par exemple).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉOLUTION :

L'Assemblée prend acte du fait qu'aucune dépense dont la déduction fiscale n'est pas autorisée n'a été engagée au cours de l'exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, à 18H30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

M. ARNAUD Dominique

Associé et président de séance
en sa qualité de gérant



Mme VECCHIET épouse ARNAUD Corinne

Associée



